

Mardi 27 décembre 2016

De nouveaux terrains disponibles à l'éco-pâturage !

La Métropole Rouen Normandie, engagée depuis plusieurs années dans une politique de gestion écologique de ses espaces verts et naturels, parie également sur une stratégie innovante et durable : l'éco-pâturage. Suite au succès du premier appel à projets lancé en 2016, la Métropole propose 36 nouveaux sites qui seront mis gratuitement à disposition au mois d'avril, à des éleveurs, des associations ou des particuliers. Ces sites situés sur tout le territoire métropolitain (dans plus de 20 communes) seront disponibles pour y pratiquer de la fauche ou du pâturage à vocation écologique. L'appel à candidatures est lancé jusqu'au 5 février.



Terrains cherchent herbivores !

Vous êtes un éleveur, un centre-équestre, une association, un particulier ?
Vous cherchez des terrains pour vos animaux ou pour faire du fourrage ?

Une trentaine de sites mis à disposition gratuitement en échange d'un entretien par fauche ou par pâturage à vocation écologique sur le territoire de la Métropole.

Téléchargement du dossier de candidature et détails des sites
www.metropole-rouen-normandie.fr/ecopaturage-dans-la-metropole



L'éco-pâturage est une solution alternative de gestion écologique des milieux naturels qui présente de nombreux atouts pour la collectivité : la réduction des déchets verts, la disparition des nuisances sonores (liées aux engins mécaniques d'entretien), la réduction des coûts, le développement de la biodiversité ainsi que le maintien et la restauration d'une flore diversifiée.

La Métropole pratique depuis longtemps une gestion différenciée de ses espaces verts, mais celle-ci considère l'herbe comme un déchet. Avec l'éco-pâturage, fini les déchets ! L'herbe sera valorisée pour sa valeur fourragère.

Cette action s'inscrit dans le plan d'actions biodiversité validé par la Métropole en octobre 2015 qui vise à préserver et valoriser les milieux naturels du territoire.

Comment candidater ?

- 1/ Rendez-vous sur le site <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/ecopaturage-dans-la-metropole>
- 2/ Consultez la carte des sites proposés sur le territoire et le règlement d'attribution des parcelles
- 3/ Remplissez le dossier de candidature complet (fiche informations candidat + fiche candidature site + fiche hiérarchisation des sites)
- 4/ Renvoyez le dossier à l'adresse suivante **avant le 5 février 2017** :

Par courrier :

Métropole Rouen Normandie
Direction de l'Énergie et de l'Environnement
À l'attention d'Audrey Bargé
14 bis avenue Pasteur
CS 50589
76 006 Rouen Cedex

Par mail : audrey.barge@metropole-rouen-normandie.fr